



COMMUNIQUE N° 23/139 /UBe/VREPDTIC/DAAC/DEPE/SSPE du 10 MARS 2023
 Portant appel à candidature pour le recrutement de 45 Enseignants à
 l'Université de Bertoua

Conformément aux Très Hautes Instructions du Président de la République, Chef de l'Etat, et suite au Communiqué n°001/SG/PM du 02 mars 2023 du Ministre, Secrétaire Général des Services du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, portant autorisation d'ouverture de cent cinquante (150) postes d'enseignants dans les trois (03) universités d'Etat nouvellement créées (Université de Bertoua, Université d'Ebolowa et Université de Garoua), au titre de l'exercice 2023,

Le Recteur de l'Université de Bertoua porte à la connaissance du public que, quarante-cinq (45) postes sont ouverts pour le recrutement d'enseignants dans les Etablissements de l'Institution Universitaire dont il a la charge, au titre de l'exercice 2023.

Les candidats à ce recrutement doivent être de nationalité camerounaise, âgés au plus de 45 ans révolus au premier octobre 2023 et titulaires d'un Doctorat ou d'un PhD.

Lesdits postes sont répartis ainsi qu'il suit :

I. FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES (18 postes)

DEPARTEMENTS	NOMBRE DE POSTES	SPECIALITES
Droit Public	02	Droit international
	01	Droit financier
	02	Droits administratif et constitutionnel
Droit Privé Fondamental	01	Droit pénal
	01	Droit patrimonial
	01	Droit social
Droit des Affaires et de l'Entreprise	01	Droit bancaire
	01	Droit des transports
	01	Droit de la propriété intellectuelle
Science Politique	01	Politiques publiques
	01	Géopolitique
	01	Relations Internationales
	01	Anthropologie politique
English Law	01	International Economic Law
	01	Mining Law
	01	Banking Law

II. ECOLE NORMALE SUPERIEURE (09 postes)

DEPARTEMENTS	NOMBRE DE POSTES	SPECIALITES
Informatique	01	Gestion des bases de données
	01	Systèmes d'informations
	01	Administration/Programmation/Architecture des réseaux
Mathématiques	01	Géométrie
	01	Statistique/Probabilités
	01	Algèbre
Sciences de l'Education	01	Planification des systèmes éducatifs
	01	Mesure et Evaluation/Didactique des disciplines
Techniques des Langues Spécialisés	01	Education spécialisée

III. INSTITUT SUPERIEUR D'AGRICULTURE, DU BOIS, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (18 postes)

DEPARTEMENTS	NOMBRE DE POSTES	SPECIALITES
Production Végétale	02	Biologie végétale
	02	Physiologie végétale
Protection Phytosanitaire	01	Phytochimie
	02	Génie des procédés/Génie chimique
Sciences du Bois et de la Forêt	02	Sciences forestières
	03	Génie du bois
Sociologie et Economie Agricoles	01	Économie rurale
	01	Sociologie rurale
Sciences de l'Environnement	02	Sciences biologiques
	02	Sciences du sol

Composition des dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature comprennent les pièces suivantes :

- 1) Une demande timbrée datant de moins de trois (03) mois, adressée à Monsieur le Recteur de l'Université de Bertoua;
- 2) Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois;
- 3) Un curriculum vitae détaillé et signé;
- 4) Les photocopies certifiées conformes de tous les diplômes obtenus à partir du Baccalauréat ou du GCE Advanced Level ;
- 5) Un exemplaire de la thèse de Doctorat ou du PhD ;
- 6) Les copies des articles ou des tirés à part des éventuelles publications, le cas échéant;
- 7) Un certificat médical datant de moins de trois (03) et établi par un médecin du secteur de la santé publique ;
- 8) Quatre (04) photos d'identité 4 x 4 (en couleur) ;
- 9) Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) en cours de validité;
- 10) Une attestation de service en qualité d'enseignant permanent dans l'université d'origine, dûment signée par une autorité compétente, pour les candidats aux grades de Chargé de Cours, Maître de Conférences et Professeur ;
- 11) Un extrait du bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois;
- 12) Un certificat de nationalité **et/ou, s'agissant des candidats de la diaspora**, les photocopies du passeport et du permis de séjour certifiées par les services consulaires camerounais ;
- 13) Un engagement sur l'honneur portant sur : (i) l'authenticité des pièces présentées et (ii) la disponibilité effective du candidat. *ELF*

En ce qui concerne les candidats handicapés :

14) Une copie de la Carte Nationale d'Invalidité;

Pour les candidats des filières médicales et biomédicales :

15) Une attestation de présence effective dûment signée par une autorité compétente;

16) Une autorisation préalable du Ministre utilisateur ou du Chef de l'administration d'attache;

S'agissant des candidats résidant à l'étranger :

17) Un engagement sur l'honneur portant sur l'inexistence de toute situation pouvant donner lieu à une double situation salariale.

Dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats résidant au Cameroun doivent déposer leurs dossiers complets le **26 mai 2023**, délai de rigueur, à la Direction des Affaires Académiques et de la Coopération (DAAC) de l'Université de Bertoua.

Les Camerounais résidant à l'étranger déposeront leurs dossiers de candidature dans les Missions diplomatiques et les Postes consulaires, au plus tard le **26 mai 2023**, délai de rigueur. *Lb.*

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE BERTOUA

Copie:

- MINÉTAT, MINESUP (ATCR).



Pr. Remy Magloire ETOUA